

ANNEXE à l'arrêté ministériel n° 2007-649 du 17 décembre 2007

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS "JOUR ET NUIT" ET "NUIT"

Cat.	Libellés	Tarifs "2008" €
A	"JOUR ET NUIT" et "NUIT"	
A1	* "J & N" - Régime général / VL	85,00
	* "J & N" - Résidents Monaco-Ville au P. de la Visitation - avec place réservée / VL	85,00
	* "J & N" - Véhicules des Associations monégasques reconnues d'utilité publique / VL	85,00
A2	* "J & N" - Place réservée / Camping-car	137,00
A3	* "J & N" - Place réservée / VL	132,00
A5	* "J & N" - Agents Force Publique ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking sous immeuble - avec pl. réservée ; Locataires des immeubles domaniaux dans parking public de proximité si absence de parking dans immeuble domanial : 1 ^{er} véh. - sans pl. réservée / VL	78,00
A6	* "J & N" - Résidents Monaco-Ville aux PP. Visitation et Chemin des Pêcheurs - sans place réservée / VL	75,00
A7	* "J & N" - Véhicules spéciaux (petits trains, etc, ...)	350,00
A8	* "J & N" - 2 ^{ème} empl. réservé dans un même box (emplacement d'accès malaisé) / VL	38,00
A8	* NUIT seulement / VL	38,00
A10	* "J & N" - Courte durée "Semaine" / VL	38,00
A11	* "J & N" - Courte durée "Quinzaine" / VL	65,00

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS "JOUR"

B	"JOUR"	
B1	* Régime général = forfait 300h (+ les cadres : "SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S." ; et les véh. de service dans P.P. Hypercentre)	66,00
B12	* Forfait "120 heures/mois" COVOITURAGE cat. B1 -	15,00
B2	* P.P. de l'Hypercentre = forfait 300 h : Agaves, Boulingrins, Carmes, Centre Administratif, Condamine, Costa, Grimaldi Forum, Larvotto, Louis II, Moulins, Ostende, Quai Antoine 1 ^{er} , Roqueville, Saint-Charles, Saint-Laurent, Square Gastaud, et Testimonio (sauf les cadres : "SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S." ; et les véh. de service)	90,00
B22	* Forfait "120 heures/mois" COVOITURAGE cat. B2 -	20,00
B3	* Fonctionnaires et assimilés - avec pl. réservée = forfait 250 h	48,00
B4	* Fonctionnaires et assimilés + Salariés non-cadres "SBM - GRIMALDI FORUM - MONACO TELECOM - I.M.2.S." - * Salariés non-cadres aux PP. de Fontvieille - Salariés de Monaco-Ville au P. du Ch. des Pêcheurs - Salariés non-cadres du Port Hercule au P. Digue = forfait 250 h	33,00 33,00
B42	* Forfait "120 heures/mois" COVOITURAGE cat. B4 -	8,00
B6	* Forfait "Bus-Parking" aux PP. de Fontvieille = forfait 250 h	32,00
B8	* Forfait "100 heures/mois"	18,00
B9	* Forfait "40 heures/mois"	9,00

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS "DEUX-ROUES"

C	"DEUX-ROUES"	Mois
C1	* 500 cc et plus	16,00
C2	* De 250 cc à 499 cc	16,00
C3	* De 101 cc à 249 cc	8,00
C4	* De 50 cc à 100 cc	8,00
C5	* Moins de 50 cc	3,50
C6	* Deux-roues "électriques" ; et Vélos	2,00

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS "VEHICULES DE GARAGES"

G	"GARAGES" - Place réservée V.L.	
G1	* De 1 à 10 véhicules	129,00
G2	* De 11 à 30 véhicules	128,00
G3	* Plus de 30 véhicules	127,00

TARIFS DE LA ROTATION HORAIRE

Durée de stationnement	Tarifs "2008" €
------------------------	-----------------

1) REGIME GENERAL :

Parkings : Agaves - Bosio - Boulingrins - Carmes - Centre Administratif - Charles III - Chemin des Pêcheurs - Colle - Condamine - Costa - Digue - Ecoles - Gare - Grimaldi Forum - Industries - Jardin Exotique - Larvotto - Louis II - Moulins - Ostende - Papalins - Plati - Port - Quai Antoine 1er - Roqueville - Saint-Charles - Saint-Laurent - Saint-Nicolas - Square Gastaud - Stade Louis II - Testimonio - Triton	
* moins d'une heure	0
* de 1 h à 1 h 20	2,40
* de 1 h 20 à 1 h 40	0,80 /tr. 20'
* de 1 h 40 à 2 h	/
* de 2 h à 2 h 20	/
* de 2 h 20 à 2 h 40	/
* au-delà : par tranche de 20 mn	/
* au-delà de 6 h : de l'heure	0,80 /h
* de 19 h 00 à 08 h 00 : de l'heure (*)	0,30 /h
* Forfait NUIT : de 19 h 00 à 08 h 00 (*)	2,00

* Tous parkings sauf le P. des Boulingrins et les parkings commerciaux ou particuliers qui ont leur propre tarif.

2) REGIME COMMERCIAL ET PARTICULIER :

Parkings : Centre Commercial de Fontvieille - Héliport - Place d'Armes	
* moins d'une heure (1)	0
* de 1 h à 1 h 20	3,00
* au-delà : par tranche de 20 mn	0,80 /tr. 20'
* au-delà de la 3 ^e h : par tranche 20 mn	1,00 /tr. 20'
* au-delà de 6 h : de l'heure	4,10 /h
* de 19 h 00 à 08 h 00 : de l'heure (*)	0,30 /h
* Forfait NUIT : de 19 h 00 à 08 h 00 (*)	2,00

(*) Sauf le Parking du Centre Commercial de Fontvieille qui ne dispose pas de tarif de nuit, et le Parking de l'Héliport dont le tarif journalier est plafonné à 5 heures de stationnement.

(1) En ce qui concerne le Parking de l'Abbaye, pour lequel la franchise accordée n'est que d'une demi-heure, jusqu'à la première heure les propositions de tarifs sont précisées ci-après (2C).

Parking : Centre Hospitalier Princesse Grace	
* moins d'une heure	0
* de 1 h à 1 h 20	1,00
* de 1 h 20 à 1 h 40	0,80 /tr. 20'
* de 1 h 40 à 2 h	/
* de 2 h à 2 h 20	/
* de 2 h 20 à 2 h 40	/
* au-delà : par tranche de 20 mn	/

* au-delà de 6 h : de l'heure	0,80 /h
* de 19 h 00 à 08 h 00 : de l'heure	0,30 /h
* Forfait NUIT : de 19 h 00 à 08 h 00	2,00

Parking : Abbaye	
* de 30 mn à 1 h 00	1,00
* au-delà : reprise de la tarification du : "Régime Général et Particulier"	cf.2A

Parkings : Annonciade - Visitation	
* Forfait "Demi-journée"	3,00
* Forfait NUIT : de 19 h 00 à 08 h 00	2,00

3) TARIFS ROTATIONS HORAIRES - DIVERS :

Cat.	Libellés	Tarifs "2008" €
W51	* Carte à décompte P. Boulingrins	0,55 /h
W52	* Jetons "Commerçants" et Chèques-parking	0,45 /u
W61	* Carte Multiparc "Self Service" - Remise :	35%
W62	* Carte Multiparc "A décompte" de 10 à 150 € - Remise :	35%
W71	* Carte Multiparc "Perdue"	10,00
W80	* Forfait "Spectacle" (- de 3 h)	2,00
W81	* Forfait demi-journée "Congrès" (4 h)	3,00
W82	* Forfait journalier - "Congrès" ou "Journée"	5,50
W83	* Forfait journalier - "Courte durée"	7,50
W84	* Forfait journalier "Ticket perdu" (*)	25,00

(*) Sauf pour le Parking de l'Héliport où le forfait correspond au montant du tarif journalier plafonné à 5 heures de stationnement.

4) MOTOCYCLES :

Libellé	Tarifs "2008" €
* Forfait Journée	1,50 /j

(*) Sauf aux Parkings Condamine, Moulins, Saint-Charles, Saint-Laurent, et Stade Louis II où le stationnement est gratuit.

5) CAMPING-CARS :

Durée de stationnement	Tarifs "2008" €
* 1ère et 2ème heures	2,70 /h
* 3ème heure et au-delà	1,70 /h

*NUIT (de 23 h 00 à 08 h 00) :	
* 1ère heure de nuit	2,30
* 2ème heure de nuit	4,40
* 3ème heure de nuit	6,50
* 4ème heure de nuit et au-delà	10,80
*Forfait "Jour Hôtel"	25,00
*Forfait "Séjour chez un habitant de la Pté"	8,80
*Forfait journalier "Ticket perdu"	26,00

6) CAMIONS :

Libellés	Tarifs "2008" €
*Tarif horaire au Parking du Grimaldi Forum :	
* de la 1ère à la 12ème heure	1,00 /h/v
* au-delà de la 12ème heure	2,00 /h/v
*Forfait "Journée" aux P. Grimaldi Forum et Chemin des Pêcheurs (saison hivernale)	36,00 /j

7) LAVAGES :

Libellés	Tarifs "2008" €
*Jeton "Lavage"	6,00 /u
*Jeton "Aspirateur"	1,00 /u
*Jeton "Lavage" p/Professionnels de l'automobile	3,00 /u

TARIFICATION "AUTOCARS"
pour les années "2008 et 2009"

Cat.	Libellés	2008 EURO	2009 EURO
D1	* Forfait AUTOCARS "Journée" valable jusqu'à 0 h	100,00	110,00
	* Forfait AUTOCARS "Demi-journée" (entrée après 13 h 30)	70,00	75,00
D2	* Forfait "Association", "Scolaire", ou "Manifestation sportive"	35,00	38,00
D3	* Remise "Basse Saison" (01/01-20/03 et 01/11-31/12) sur forfaits "Journée" ou "Demi-journée"	-30,00	-30,00
D4	* Forfait "Séjour Hôtel" pour séjour dans hôtel en Pté (jusqu'à 10 h 00 le lendemain matin)	-30,00	75,00

Cat.	Libellés	2008 EURO	2009 EURO
D5	* Forfait "Nuit" pour séjour une nuit dans hôtel en Pté (16 heures maximum entre 18 h et 10 h)	37,00 /n	40,00 /n
D6	* Forfait "Nuit - Restaurant" : de 18 h à 04 h + repas de 20 personnes minimum	Gratuit	Gratuit
D8	* Remise autocar "Repas" (20 personnes minimum) :		
	- sur forfait "Journée"	-25,00	-25,00
	- sur forfait "Demi-journée"	-15,00	-15,00
	* TARIFICATION HORAIRE :		
	- "Nuit" : de 18 h à 04 h (42,00 € maximum, soit 4 heures facturées)	10,00 /h	10,50 /h
	- "Tour en Ville" (hôtels, croisières, ...)	10,00 /h	10,50 /h
	* PARKING DU JARDIN EXOTIQUE pour les groupes visitant cet établissement :		
	- de 0 à 2 heures de stationnement	Gratuit	Gratuit
	- au-delà de 2 heures de stationnement	Appl° forfait "Journée" ou "Demi-journée"	Appl° forfait "Journée" ou "Demi-journée"
D9	* Remise "Abonnés Autocars" :		
	- C.A. mensuel de 400 € à 800 €	-15%	-15%
	- C.A. mensuel de 801 € à 1.600 €	-20%	-20%
	- C.A. mensuel supérieur à 1.600 €	-30%	-30%
	* "Remise Fixe - Abonnés Cies Guides ou Agences Voyages" :		
	à la condition que le C.A. mensuel soit égal ou supérieur à 800 €	-10%	-10%

PARKING DE LA GARE

TARIFS DES ABONNEMENTS MENSUELS

Cat.	Libellés	Tarifs "2008" €	% de variation
A1	* JOUR ET NUIT / Véhicules Légers	85,00	3,66
A8	* NUIT / Véhicules Légers	38,00	2,70
A10	* Courte durée "Semaine" / VL	38,00	2,70
A11	* Courte durée "Quinzaine" / VL	65,00	3,17
B1	*JOUR / Véhicules Légers	66,00	10,00
B12	* Forfait "120 h/mois" spécial Covoiturage	15,00	0,00
C1	* DEUX-ROUES : 500 cc et plus	16,00	0,00
C2	* DEUX-ROUES : De 250 cc à 499 cc	16,00	0,00
C3	DEUX-ROUES : De 101 cc à 249 cc	8,00	0,00
C4	* DEUX-ROUES : De 50 cc à 100 cc	8,00	0,00
C5	* DEUX-ROUES : Moins de 50 cc	3,50	0,00
C6	* DEUX-ROUES : Deux-roues "électriques" ; et Vélos	2,00	0,00

TARIFS DE LA ROTATION HORAIRE

Durée de stationnement	Tarifs "2008" €	% de variation
VEHICULES LEGERS :		
* moins d'une heure	0	
* de 1 h à 1 h 20	2,40	0,00
* de 1 h 20 à 1 h 40	0,80 /tr. 20'	14,30
* de 1 h 40 à 2 h	/	
* de 2 h à 2 h 20	/	
* de 2 h 20 à 2 h 40	/	
* au-delà : par tranche de 20 mn	/	
* au-delà de 6 h : de l'heure	0,80 /h	0,00
* de 19 h 00 à 08 h 00 : de l'heure	0,30 /h	0,00
* Forfait NUIT : de 19 h 00 à 08 h 00	2,00 /n	0,00
DEUX-ROUES :		
* Forfait journée	1,50 /j	15,40